

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mms Gaetano Caserta ou Caz-zetta à Third District Bldg. Assn. portion Palmyra, Galvez, Gasquet et Johnson, \$2250 — Zengel. Acquéreur à Pascal Mancuso, la même propriété, \$1560 — Zengel. Succession de John J. Murray à Veuve Michel Wendling, lot Palmyra, Dorgenois, Banks et Broad, \$1150 — Flynn. Dixie Vehicle Mfg Co., Ltd., à Suburban Bldg and Loan Assn., lot St. Joseph, Carondelet, Julia et St. Charles, \$6300 — Loomis. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$6300 — Loomis. Mme Harriet M. Young à Meyer Blumenthal, lot S. Rampart, Gravier, Perdido et Dryades, \$13,500 — Guilbault. Tom Sweeney à Mme H. Keil, privilège pour renouveler le bail de la maison, No. 325 Royal St., pour 3 ans à l'expiration du présent bail aux mêmes conditions. Mme Wm. Hy. Broad à Mme Louis Raymond, lot Ursulines, Galvez, Hospital et Miro, \$3600 — Dreyfous. Alphonse I. Magendie à Third District Bldg Assn., 2 lots Salcedo, Gayoso, St. Philip et Du-maine \$3900 — Zengel. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$3900 — Zengel. Mme Frank M. Roth à Third District Bldg Assn., lot Clouet, Feliciana, Marais et Saint Claude, \$1800 — Zengel. Acquéreur à Henry J. Luthjens la même propriété, \$1430 — Zengel. Leonard C. Vacher à Michael Vaccaro et épouse, lot Piety, Rampart, Desire et Saint Claude, \$2400 — Dreyfous. Chas. A. Eckart à Dryades Bldg and Loan Assn., lot Franklin Walk, Johnson, Painters et Priour, \$1900 — Loomis. Acquéreur au vendeur, la même propriété — Loomis. Mme Francis Coffin à Mile Lily Walker, lot Liberty, Frank-lin, Troisième et Quatrième, \$1800 — Bénédict. Eureka Home-Stead Society à Archibald B. Marston, portion La. Ave., Prytania, Coliseum et Tolodano, \$3000 — Bénédict. Wm. Gallagher à Eureka Home-Stead Society, lot Cadiz, Coliseum, Valence et Perrier, \$2000 — Bénédict. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$2000 — Bénédict. Edward A. Parsons à Carondelet Realty Co., lot Laurel, Aus-terlitz, Annunciation et Gen-taylor, \$600 — Woodville. Carondelet Realty Co. à Edward A. Parsons, lot Upperline, Robert, Feeret et Robertson, \$1500 — Woodville. Carondelet Realty Co. à Ed-ward A. Parsons, lot Upperline, Robert, Feeret et Robertson, \$1500 — Woodville. Jules W. Markel à Mme Louis Michaelis et Morris Michaelis, 3 lots Broadway, Pine, Elizabeth, et Ferdinand, \$3750 — Sheriff. John T. Keller au Dr. Alfred A. Keller and Wm. X. Keller, intérêt dans le lot Marengo, Maga-zine, Constance et Milan, et dans certaines propriétés mobilières, \$1850 — Fletchinger. BUREAU DES HYPOTHEQUES. Les hypothèques suivantes ont été inscrites: Morris Salzer à Frank B. Two-mey, \$1800, 5 billets, 7 pour cent, portion, Pine, Lowerline, Irma et Ann — Dreyfous. Alex. R. Lauren à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$650, 2 billets, 7 pour cent, lot Lapeyrouse, La-harpe, Rocheblave et Dorgenois. — Lautenschlaeger. Mme Barbara Huber, divorcée de George Braig à Nicholas Vigna-ud, \$950, sur 2 lots Maurepas, Fortin, Sauvage et Encampment, réinscription — Lautenschlaeger. Vincent Li Roschi à Joseph Schenck, \$1000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Toulouse, Chartres Royal et St. Peter — Tite. Veuve W. J. Barthel à J. A. Lautenschlaeger, \$170, 4 billets, 1 an, 8 pour cent, portion Glio, Franklin, Saratoga et Erota — Weil. Dominick Toronto à William Douglas, \$2850, 3 billets, 7 pour cent, 2 lots Cohn, Short, Fern et Spruce, — Guilbault. Chartes Inscrites: The Knights of Joy, Aid So-cial and Pleasure Club — Upton. Israelite Benevolent Association of New Orleans, La., — Parsons. Résolutions annulant la charte

de la Quetzal Coffee Company — Gahn. Amendement à la charte de la Pan American Life Insurance Company, fixant le capital d'ac-tions à \$1,000,000 — Rightor.

RESOLUTION.

Par la Dixie Vehicle Mfg. Co., Limited, autorisée à emprunter à la Suburban B. & L. Assn. la somme de \$6300 garantie par droits et privilèges sur la prop-riété St. Joseph, Carondelet, Julia et St. Charles — Wegener.

Arrêts Inscrits:

Veuve J. C. Raymond à Veuve Stephen Escoffier et al., \$150, in-térêt et frais de Cour. Hopkins Rhodes Company in solido à Opendeweyer George Lumber Co., \$6020 intérêts et frais de Cour. Même à la même, \$1000 inté-rêts et frais de Cour. Theo. Melden vs. Mary Tour-poe, veuve pour 1er mariage de Chas. Temple, et divorcée Jack Raines, jugement en faveur du demandeur pour \$187 et annu-lant le pacte de vente de la mai-son connue sous le nom de Ti-tanic, sur la rue Camp.

Injonction.

Mme Laura Adelaide Parker vs. Jas. Harvey Conner, injon-ction contre la vente des pro-priétés au nom de Jas Harvey Conner.

LES TRIBUNAUX

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS. Erie City Iron Works vs. Ce-cilia Sugar Co., intervention de Lukens Iron & Steel Co., pour réclamation de \$168.61, a-leur de marchandises délivrées — Jos. Rosenberg, P. W. Mur-phy et Merrick, Gensler & Schwartz, avocats. Interventions d'Henry Widmer réclamant \$170; d'Adrien Gon-soulin \$180; de Oscar A. Brouss-sard \$16; de Broussard Enter-prise Company \$630; — Jos Ro-senberg, P. W. Murphy et Mer-rick, Gensler & Schwartz, avo-cats. United States of America vs. Louisiana Railway and Naviga-tion Co., réponse présentée — Foster, Milling, Brian & Saal, avocats. De la Div. de Baton Rouge — United States of America vs. Louisiana Railway & Navigation Co., réponse présentée — Foster, Milling, Brian & Saal, avocats. Empire Coal Co. vs. N. O. Rail-way & Light Co., réponse de Na-tional Surety Co., à la demande en reconvention — Grant & Grant, avocats. Erie City Iron Works vs. Ce-cilia Sugar Co., intervention de Joseph Caffero, pour \$641.83. Intervention de A. G. Brouss-sard pour \$750 — Jos. Rosenberg, P. W. Murphy et Merrick, Gensler & Schwartz, avocats. Nouveaux Procès. United States of America vs. Texas & Pacific Railway Com-pany, pétition pour recouvre-ment de \$200 pour violation de la loi "safety appliance". Benjamin C. Walthall de la Nouvelle-Orléans a soumis sa pétition et son bilan de banque-roule. Son actif consiste en polices d'assurances, \$1,000. Le passif consiste en dettes non-carantées, comme suit: H. L. Heymann \$92.06, Franco-Ameri-can agency \$50, D. H. Tolman \$66, Am-rican Exchange \$82.75, C. J. Michel Clothing Co. \$7.75, totaux du passif \$298.55.

COUR SUPREME.

Nouveau procès. Geo. M. Wade vs. Houston & Shreveport R. R. Co., appel de la Paroisse Caddo. Louis F. Calegari vs. N. Y. Life Ins. Co., certificari. Brumfield Bros. vs. Atlantic Home Ins. Co., appel de la Pa-roisse Washington.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès. Philip Werlein Ltd. vs. J. W. Vance, séquestration — Merrick, Gensler & Schwarz. Standard Supply Co. vs. Gus-tave Levy, \$160.45 réclamation — W. McL. Fayssoix. Mme Dora E. Bensberg, épouse de Felix P. Kremp, vs. Emma H. Dorsey, veuve d'E. Dorsey, \$1,266.40 et demande d'arrêt im-médiate — E. V. Parham. Wm. Pfaff et D. R. McGuire, liquidateurs, vs. Michael Glaser, pour acte spécifique — A. J. Pe-ters et H. M. Wilkinson. J. Warren Foster vs. Standard Oil Co. of La., \$850 réclamation — Foster, Milling, Brian & Saal. James A. Wiese vs. Hopedale Development Co., \$269.12 réclama-tion — Legier & Gleason.

Dr. Chaloron & Verdier vs. H. W. Post, \$125 réclamation — Dart, Kernan & Dart. Frank Rickert vs. la ville de la Nouvelle-Orléans, \$161.60 réclama-tion — Jas. E. Zuntz et R. S. Outlaw. Succession de William Molle-gen, pour possession — Oscar Schreiber. Delta Lumber Co. vs. Valerian Zurich, \$248.11 intérêt et frais de cour — J. C. Henriques. Philip Werlein, Ltd., vs. M. et Mme W. H. Davis, \$280 intérêts et frais de cour — Merrick, Gensler & Schwarz. Théodore J. Kohl vs. Hy. Leh-mann, \$350 intérêts et frais de cour — Dart, Kernan & Dart. Mose Hollander vs. J. P. Ken-ney, \$637 intérêts et frais de cour. Succession de N. B. LeBreton, héritiers mis en possession. Succession de Wm. Mollegen, héritiers mis en possession.

COURS DE CITE.

Nouveaux procès. Mme L. Struve vs. Mary Kelly, pour possession de l'immeuble 1515 Laharpe. Maison Blanche Co. vs. E. C. Roehl, \$21.9. Emile G. Reiss vs. C. Larreson, \$125.1. Le même vs. John Bebel, \$8.70. David Wood Lumber Co. vs. P. J. Bachemin, \$75.12. Sol Koenigold vs. Phineas Katz, \$10 billets. M. M. & J. E. Walther vs. A. H. Smith, \$92 et saisie provisoire. Jacob Segon vs. John Riley, \$86.50. C. Lazard Co., Ltd., vs. A. H. Simonin, \$145.00. Heymann Mercantile Agency vs. Leo Buckmann et W. Miller, billet. Singer Sewing Machine Co. vs. Mme Geo. Johnson et son époux, \$25 et séquestration. La même vs. Mme J. W. Stumpf, \$25, la même.

Arrêts.

John Wyeth & Bros. Inc. vs. M. T. Vallon, jugement pour le demandeur, \$28.20. Chas. MacHernard vs. Louis Romage, jugement pour posses-sion de propriété. La. Railway & Nav. Co. vs. Eva-line Taylor, possession de pro-priété. Singer Sewing Machine Co. vs. M. et Mme A. S. Posey, jugement pour le demandeur \$35. M. A. Gressy vs. L. C. R. R. Co., jugement pour le demandeur \$5.81. Jules D. Feitel vs. J. Bollinger et al., nouvelle audition de cause refusée à J. Bollinger et juge-ment rendu pour le demandeur contre A. Buffet pour \$43.50. Ernest A. Carrere vs. Walter James jugement pour possession de propriété.

MESDAMES, POUR ALLER AU THEATRE, ACHETEZ UN CHAPEAU PLIANT. On l'a déjà dit et écrit cent fois; mais, au risque de vous dé-plaire, je vais encore le redire: mesdames, vos chapeaux sont très gênants! Que ce soit au théâtre ou dans le métro, dans la rue ou au café, en voyage ou en visite, vos aigrettes triomphantes ou vos rubans larges comme la main nous causent mille martyres. Un modèle de Liverpool, pratique comme toutes les Anglaises et en même temps sévère comme une suffragette, a voulu que toutes les femmes ne puissent désormais incommoder leurs voi-sins et elle a créé le chapeau pliant. Cette nouvelle coiffure est constituée par une armature mé-tallique en laiton qui se plie tou-jours au même endroit et qui est recouverte d'un tulle très fin ou d'une dentelle qui ne manque pas d'élégance. Lorsque le chapeau est fermé, il se réduit à un petit chiffon qu'on peut aisément placer dans une poche ou dans un sac à main et cela ne laisse pas que d'être infiniment pratique, car, en ar-rivant au théâtre, Madame ne sera plus obligée d'aller porter son chapeau au vestiaire; elle n'aura qu'à le plier et à le con-server à la main, comme on garde ses gants, pour ne plus gêner personne. De même, si l'on se trouve en promenade à la campagne et que vent souffle avec violence, rien de plus simple que de fermer son chapeau comme on ferme son parapluie. Cette originale création de la modiste de Liverpool a, en outre, l'énorme avantage de ne pas coûter très cher et plus de deux cents chapeaux pliés ont déjà été vendus au prix de 12 fr. 50 chaque.

— Les toilettes de ma femme te ruinent ?! — Oui, aussitôt que la miènn-e les voit, elle veut acheter mieux et plus cher...

NOTES ET SOUVENIRS

Les Oubliés: Delaunay.

Celui-là est resté jeune, éternel-lement jeune, jusqu'au jour du départ. Il réalisait le type le plus parfait et le plus accompli du jeune premier; si parfait même, si réel, que pendant sa longue carrière à la Comédie — elle a duré plus de trente-cinq ans — personne n'a osé porter la main sur un des rôles de son em-ploi. Il s'y était devenu l'expres-sion intime. On n'en pouvait plus concevoir d'autre. Il avait d'ailleurs, au degré suprême, l'amour de son art, dont il ne tra-qua jamais, et aussi la franche conscience du respect de lui-même, avec lequel il ne transi-gea pas. Ce comédien merveil-leux fut aussi un admirable mo-dèle de probité professionnelle. Et si bien le sentiment de sa dignité d'artiste qu'au lieu de faire comme certains, de traîner sur les planches une vieillesse importune et pénible, il voulut se retirer en plein triomphe: "It faut, disait-il, qu'un comédien quitte le théâtre glorieusement, à l'heure où, sans contrainte, le public lui dit: "Pourquoi partez-vous? Restez donc!" Il ne faut pas qu'il s'entende dire: "Allez-vous-en!" Il en est de nous comme des enfants, qui ne doi-vent pas se coucher trop tard." Je le rencontrai en 1899, quel-ques semaines avant qu'il prit sa retraite. Il vint à moi, souriant, avec une démarche de jeune homme. — C'est donc vrai, lui dis-je, vous quittez la vieille Maison? — Ce n'est pas la cage qui vieillie, me répondit-il avec une sorte de mélancolie, c'est l'oi-seau! — Bah! vous êtes jeune, tout jeune, le plus jeune de tous. — Oui, de la sixième jeunesse, et je vois poindre la septième qui me menace du doigt. J'entre dans la période où on croira me faire un compliment en me di-sant: "Vous êtes étonnant, vous ne paraissiez vraiment pas votre âge!" C'est délicieux, n'est-ce pas? J'ai joué toute ma vie l'em-ploi des jeunes premiers; je ne veux pas abuser du crédit que m'a fait le public et prendre maintenant l'emploi des phéno-mènes. Ma carrière est faite. Bon soir! D'ailleurs, je suis vieux plus que vous ne le croyez, plus que je ne le crois moi-même. Ma jeunesse, je la laisse ici. Je vais planter mes choux à Versailles. Je viendrai vous voir un jour, dans cinq ou six mois, et vous ne me reconnaîtrez plus! Je le revis en effet, cinq ou six mois plus tard, et le recon-nus à peine. Ce n'était plus le même homme; il s'était courbé et avait vieilli de vingt ans. Je l'avais laissé jeune, je le revis vieillard. Il avait toujours sa voix fraîche et prenante, mais ses cheveux avaient blanchi, son front s'était ridé, ses tempes s'étaient creusées, et ses yeux, quoique vifs encore, avaient pris cette expression de tristesse va-sale que dit le regret de ce passé vers lequel se porte sans cesse le regard de l'homme qui est au-delà de la soixantaine. La carrière de Delaunay fut des plus simples. Elle s'est ac-complie tout entière sur les planches, limitée par les por-tants, avec la toile de fond pour horizon. Les événements de sa vie, ce fut la création de chacun de ses rôles; il fut de ceux qui contentent l'exercice de leur art, qui s'y complaisent jusqu'à la passion, ce qui leur permet d'at-teindre à la perfection suprême. Issu de famille bourgeoise, il avait été dès sa jeunesse pris de la passion du théâtre. Il en eut la vocation, non pas le caprice. A dix-huit ans, il entra au Con-servatoire, dans la classe de Pro-vost. Ceci se passait en 1844. Au bout de quelques mois, il se dé-goutait de la théorie et allait dé-biter au Gymnase sous le pseu-donyme d'"Ernest" dans une pièce intitulée les Deux César, un vaudeville médiocre de Felix Arvers l'homme que les 14 vers de son sonnet fameux ont entraîné jus-qu'à la postérité. "Ernest" eut un agrément médiocre. Il se con-vainquit ce soir-là que rien ne s'improvise, que tout s'apprend, même l'art dramatique. Au bout de trois représentations, "Ern-est" disparut de l'affiche, et l'é-lève Louis Delaunay entra, pen-dant, au Conservatoire. Il n'y fit pas un long séjour, il obtint un premier accessit de comédie en 1845, et signa à l'O-déon un engagement de trois ans. En ce temps-là, le directeur du second Théâtre-Français n'était autre que le comédien Bocage, qui savait enfermer sa générosité dans les limites d'une sage économie. Delaunay devait toucher 800 francs d'appointe-ments pour sa première année; 1,000 francs pour la seconde; 1,120 francs pour la troisième. Dès sa seconde année, il se ré-vela comédien hors de pair par

sa création du rôle de Ludovic, dans "L'Univers et la maison" une comédie en vers de Féry. Le lendemain de la première représentation Théophile Gauthier, qui eut l'intuition de cette admirable nature de théâtre, écrivait ceci: "Un jeune homme inconnu, nommé Delaunay, s'est révélé subitement le jeune premier le plus accompli de Paris. Il a du feu, de la candeur, une voix nette et mordante, toutes les qualités de l'emploi." En avril 1848, il entra à la Co-médie-Française, où il fit ses débuts dans le répertoire classique, "L'Ecole des maris", "L'Ecole des femmes", "Le Menteur", "Le Dis-trait" lui fournirent ses premiers succès.

Ils furent tumultueux ces débuts accomplis dans une période si troublée que le spectacle de la rue faisait bien souvent tort à celui du théâtre. Un soir, De-launay jouait pour la première fois, je crois, le rôle de Valère, dans Tartuffe — c'était après le 15 mai, aux approches des tristes journées de Juin. On était sur la scène de Valère et de Marianne troublée que le spectacle de la scène de Valère et de Marianne, un bruit de fusil-lade mit la salle en émoi. Augustine Brohan, qui jouait Dorine, perdit connaissance en scène. On se leva, on gagna les portes, on allait fuir. Le régis-seur intervint: "Mesdames, mes-sieurs, rassurez-vous, dit-il, ça n'est rien, un simple malentendu, tout est rentré dans l'ordre, la représentation continue." — C'est la phrase de tradition. — La représentation continua en effet. Le public reprit ses places. Ce n'était qu'un malen-tendu: une patrouille de garde marine avait rencontré une pa-trouille de mobiles place du Carrousel. Par erreur, ou par ri-valité de corps, on n'a jamais su, on échangea quelques coups de fusil. Il y eut deux morts et plusieurs blessés. On n'y regarda pas de si près... Tartuffe s'acheva sans encombre.

Plus tard, il se haussa jusqu'au drame, et en 1867, lors de la rap-prise d'"Hernani" ce fut le rôle d'Hernani lui-même, de l'aven-turier Hernani, qu'il osa aborder. Ses ans tremblèrent pour lui, on eut peur du vertige. A tort, car son succès devint un triomphe. Il fut un Hernani superbe, avec la passion, la jeunesse, le charme irrésistible. Je ne parle pas de Saverny, de "Marion Delorme"; là, il se trou-va tellement lui-même et l'em-preinte laissée fut si profonde que le personnage se confondit avec le comédien. Son premier très grand succès à la Comédie, celui qui lui donna l'accès du sociétariat, ce fut, je crois, le rôle de Fortunio, dans le "Chandelier" d'Alfred de Musset. Cela date de 1850. Il avait alors vingt-quatre ans, et c'est Arsène Houssaye qui dirigeait les desti-nées de la Comédie-Française. Il y avait même, en ce tempa-là, un chef d'orchestre au pupi-tre, un musicien très maigre, aux cheveux longs, et au profil d'oi-seau, qui s'appelait Jacques Of-fenbach. Quand, aux représenta-tions, on en arriva à la chanson que Fortunio chante à Jacqueli-ne, qui lui a dit, de sa plus douce voix: Je vous en prie, For-tunio... Si vous croyez que je vais dire Qui j'ose aimer, Je ne saurais pour un empire Vous la nommer... — Ami Jacques, dit Houssaye, il faut que ça soit chanté, cela; fais donc une musique dans le ton de la poésie. — Oui, répliqua Offenbach, mais le ton de la poésie, ça n'est pas tout, il y a aussi le ton du chanteur. Quelle voix a-t-il, ce jeune homme? — Ecoutez le parler... C'est un ténor, assurément. — Oui, c'est un ténor! Et Offenbach fit sa mélodie pour ténor. Or Delaunay, dont la voix modulée était si douce, si chaude, si vibrante, alors qu'il parlait, se trouva avoir une voix de baryton quand il chantait. La mélodie fut mise au panier; on renonça au chant, et le comédien "dit" la chanson, mais il la dit avec beaucoup de charme, de passion juvénile et de conviction amoureuse. — C'est Musset qui m'a fait sortir de pair, a-t-il dit, et c'est par

des vers du poète aimé, du poète de l'éternelle jeunesse et de l'éternel amour, qu'il m'a été donné de dire mon dernier adieu au public.

Et il ajoutait, faisant allusion à la "Soirée perdue", qu'il dit à Versailles lors de la réception des souverains russes: — Mussetiste j'avais été, mus-setiste je restai jusqu'à la fin. Il a été en effet l'interprète du théâtre de Musset, et personne, je crois, ne saurait y atteindre à sa perfection. Ce répertoire, il l'a joué dans son entier, sous tous ses aspects. Il l'aimait de passion. Il s'y trouvait à l'aise. Il en avait la sensation, et la transmettait à l'auditeur. Je crois d'ailleurs qu'il préfé-rait à tout la fantaisie délicieuse de ce théâtre, sous laquelle s'a-bîme l'amertume d'une âpre philosophie. Je me souviens qu'un jour, dans une séance du jury, au Conservatoire, en un de ces mo-ments de répit qu'on s'accorde entre deux votes, Dumas, tou-jours en veil, toujours curieux de savoir, lui dit à brûle-pour-point: "Delaunay de tous les rôles que vous avez joués, quel est celui que vous préférez?" De-launay rougit. Il était presque timide. Il chercha, hésita, réflé-chit, puis répondit: "C'est le rôle de Perdican!" Dumas se mordit la lèvre. Il avait espéré, je crois, Olivier de Jalin.

Ce rôle de Perdican, en effet, tant qu'il fut au théâtre, il ne le laissa jouer à personne.

Le Bary, qui avait eu son premier prix de comédie au con-cours dans la scène dite de la fontaine d'"On ne badine pas avec l'amour", aurait bien voulu débiter par le rôle de Perdican. "Tout, excepté ce rôle-là, dit De-launay; il le jouera quand je ne serai plus à la Comédie. Et qu'il ne s'impatiente pas, l'heure est proche, elle va bientôt sonner..."

Je ne puis m'empêcher de faire un retour en arrière, et de re-voir, par la pensée, une repré-sentation des "Caprices de Mari-anna", à laquelle j'ai assisté alors que j'avais vingt ans; elle m'est restée dans la mémoire, car je crois que ce soir-là j'ai vu la perfection au théâtre: De-launay jouait Célio; Bressant jouait Octave; le podestat, c'était Provost; Tibia, c'était Got, et Ma-rianna, Madeleine Brohan, écla-tante de beauté.

Et comme le temps passe! Il me semble que j'ai assisté hier à cette admirable représentation; j'en revais les comédiens et j'in-tends leurs intonations. Comme le temps passe! Il est vrai qu'il y a un philoso-phe qui a dit que le temps était impassible et immuable, que les hommes seuls passaient!

FELIX DEQUESNEL.

NEW ORLEANS CABINET AND REFRIGERATOR COMPANY MEUBLES POUR BANQUES, BUREAUX ET MAGASINS, VITRINES FIXES ET PORTATIVES, BOISAGES DE TOUTES DESCRIPTIONS. Rideaux métalliques à l'épreuve de la rouille faits sur commande. Glacières notre spécialité. Bureau et Fabrique 509-511 rue D'Arcaute. Phone Hemlock 1994. Nouvelle-Orléans, La.

OAKLAND "LE CAR AVEC UNE CONSCIENCE" Il y a plus de cent propriétaires de l'Auto Oakland, en ville. Leur recommandation de l'Auto Oakland a causé la vente d'une grande quantité. Le Oakland est la meilleure machine de prix moyen qui soit offerte en vente en Amérique. Venez à notre magasin, examinez le OAKLAND, et nous sommes convaincus que votre nom ira sur la liste des nombreux propriétaires, satisfaits, du OAKLAND. BIRD MOTOR CO., Agents 745 RUE BARONNE

Aussi renommé dans tous les Etats-Unis que le Mardi-Gras de la Nlle-Orléans SAZERAC COCKTAILS NECTAR POUR LES DIEUX Toutes sortes de Cocktails en bouteilles pour les familles et les cercles. Demandez le catalogue pour les autres liqueurs. La clientèle des familles est sollicitée. THOS. H. HANDY & CO., Ltd. NLE-ORLEANS, La.

TÔLES PLISSÉES ET GAUFREES TOITURE Fourneaux et Poêles B. V. REDMOND & SON, 314-316-318-320 rue Chartres

TIRE LIFE Arrête l'éclat des pneus Voici une préparation qui arrête immédiatement les éclats de vos pneumatiques d'une façon permanente. TIRE LIFE n'est pas un enduit et se vend à des prix très raisonnables.

1-4 de litre suffisant pour les pneus dans bicyclette... 50c 1-2 litre suffisant pour les pneus d'une motocyclette... \$1.00 1 litre suffisant pour les pneus d'un automobile... 2.00 Bureau et Station de service 724 RUE JULIE Nouvelle-Orléans

NEURASTHÈNE LES SOUFFRANTS OCCASIONNÉS EN FER BRAVAIS ANÉMIE Chlorose, Faiblesse de Constitution, Manque de Forces, Pâles Couleurs, etc. SANTÉ - VIGUEUR - FORCE - BEAUTÉ Toutes Pharmacies et Herbiers Vendeurs, Boutiques, Bureaux, etc. Demandez par carte à 5 cent. 175, rue L'Esplanade, N. O.